



# Opération Tremblement de terre en Haïti

## Résumé du plan d'action

# Table des matières

**Contexte 1**

**Aperçu 2**

**Pilier 1 : opération Tremblement de terre 4**

Pilier 1 : réalisations 5

Pilier 1 : produits par programme 6

**Pilier 2 : préparation aux catastrophes 8**

Pilier 2 : réalisations et produits 8

**Pilier 3 : renforcement de la Société nationale 9**

Pilier 3 : réalisations et produits 9

**Liens avec le Plan d'action pour le relèvement  
et le développement nationaux en Haïti 10**

**Intégration des programmes en faveur  
des personnes sinistrées 10**

**Aperçu financier du plan d'action 11**

**Comment nous travaillons 12**

**Fédération internationale des Sociétés de  
la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, 2010**

Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition de citer clairement le nom de la présente publication. Toute demande de reproduction doit être adressée directement au secrétariat de la Fédération internationale à l'adresse courriel suivante: [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org).

Case postale 372  
CH-1211 Genève 19  
Suisse  
Téléphone: +41 22 730 42 22  
Télécopie: +41 22 733 03 95  
Courriel: [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)  
Site Internet: [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)

## Contexte

Ce document présente un résumé du plan d'action révisé, qui bénéficie d'un budget total de 314 329 971 francs suisses. Il articule les ajustements opérationnels apportés au premier appel d'urgence lancé le 26 janvier 2010, qui a ensuite été révisé à 218,4 millions de francs suisses le 9 février 2010 (le plan d'action détaillé est disponible sur demande).

## Déclaration de Montréal

En février 2010, les partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge participant à l'opération de relèvement en Haïti se sont réunis à Montréal afin d'élaborer une stratégie commune et de définir des domaines prioritaires communs. Ensemble, les dirigeants de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se sont engagés à :

- renforcer les capacités de la Croix-Rouge haïtienne, reconnaissant son rôle crucial dans la société souvent fragmentée d'Haïti ;
- fournir des soins de santé curatifs pour environ 500 000 personnes pendant les six premiers mois cruciaux de l'opération, ainsi que des services de soutien à la santé à plus long terme ;
- fournir à environ 30 000 familles des abris temporaires appropriés ;
- compléter l'assistance en matière de santé et d'abris par des activités relatives à l'eau et à l'assainissement pour 30 000 familles ;
- apporter une contribution significative à la protection des personnes les plus vulnérables durant le long et difficile processus de relèvement et de reconstruction en Haïti.

## Plan d'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont préparé un plan d'action qui a été présenté lors du Sommet Croix-Rouge/Croissant-Rouge à New York en avril 2010. Ce plan s'articule autour de trois piliers :

L'approche des trois piliers		
Opération Tremblement de terre Pilier 1	Préparation aux catastrophes Pilier 2	Renforcement de la Croix-Rouge haïtienne Pilier 3
Aide aux ménages sinistrés en répondant à leurs besoins immédiats résultant du séisme et en les aidant à progresser vers le relèvement.	Introduction de mesures communautaires clés de réduction des risques liés aux catastrophes, et de préparation aux catastrophes, en gardant à l'esprit l'impact potentiel que les pluies et les ouragans peuvent avoir chaque année sur cette nation déjà affaiblie.	Accent mis sur la responsabilité qui incombe aux partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en matière de soutien et de renforcement de la Croix-Rouge haïtienne.

## Plan d'action de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le plan d'action de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Fédération internationale) ne représente qu'une partie du plan d'action beaucoup plus vaste de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il ne comprend que les activités multilatérales, c'est-à-dire les activités qui seront menées par la Croix-Rouge haïtienne, avec le soutien de la Fédération internationale, et avec des fonds reçus de plus de 90 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le plan et budget de la Fédération internationale a été conçu sur la base des engagements et des intentions de financement des Sociétés nationales. Lors du Sommet d'avril 2010 à New York, les 25 Sociétés nationales présentes ont clairement fait

part de leur intérêt à fournir (environ) 100 millions de francs suisses supplémentaires à la Fédération internationale, en plus des quelque 200 millions de francs suisses qui avaient déjà été versés<sup>1</sup>. Le plan d'action de la Fédération internationale lance un appel pour 314 millions de francs suisses, cherchant à lever 85 millions de francs<sup>2</sup>.

## Aperçu

La coopération entre les acteurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été essentielle pour que la Croix-Rouge haïtienne puisse jouer un rôle directeur dans la satisfaction des besoins inimaginables générés par le séisme du 12 janvier 2010. Durant les sept mois qui ont suivi la catastrophe, la Croix-Rouge haïtienne, avec le soutien de délégués, de collaborateurs et de volontaires issus de quelque 59 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 21 unités d'intervention d'urgence (Emergency Response Units – ERU) et d'autres équipes d'intervention d'urgence de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du Mexique, de Colombie, de Corée du Sud et du Qatar ont travaillé ensemble pour répondre aux besoins pressants en eau, en articles de secours (articles non alimentaires et abris d'urgence), et en services de santé et d'assainissement de centaines de milliers de personnes dans les communautés touchées de Port-au-Prince et d'autres zones sinistrées. Tandis que l'opération passe à des programmes à plus long terme, la Fédération internationale continuera de travailler avec la Croix-Rouge haïtienne pour prêter assistance aux communautés touchées et aider Haïti à se reconstruire, afin que les capacités locales d'intervention s'en trouvent renforcées. Les programmes décrits dans ce plan d'action ont été mis au point en consultation avec la Croix-Rouge haïtienne, sur la base d'évaluations des besoins menées dans les communautés sinistrées.

### Pilier 1 : opération Tremblement de terre

**Secours.** Bien entendu, le gouvernement haïtien et les communautés internationale et humanitaire accordent une attention croissante à la tâche considérable de relèvement et de reconstruction. Les personnes déplacées ont cependant toujours des besoins essentiels immenses sur le plan humanitaire. La Fédération internationale continuera de fournir des secours essentiels jusqu'à la fin de 2011, dans une tentative de préserver la dignité fondamentale des personnes qui vivent dans des camps, notamment en distribuant des articles non alimentaires classiques et en remplaçant le matériel des abris d'urgence, qui se détériore rapidement dans le climat rigoureux d'Haïti.

**Logement.** En Haïti, les besoins en logements sont sans précédent. Le séisme a déplacé, selon les estimations, deux millions de personnes. Parmi elles, 1,3 million de personnes ont trouvé refuge dans des camps dans la région touchée durant les mois qui ont suivi. Il était clair dès le début qu'avant que des solutions permanentes puissent être trouvées, les survivants du tremblement de terre auraient besoin d'une assistance considérable en terme d'abris d'urgence ainsi que d'un soutien pour faire le lien durant la difficile période transitionnelle du relèvement.

Durant les six mois qui ont suivi le tremblement de terre, 125 000 familles ont bénéficié des distributions d'abris d'urgence de la Croix-Rouge, qui a distribué 233 000 bâches et plus de 9 000 tentes familiales. Un second cycle de distribution d'abris, visant 80 000 familles, a débuté en août.

Tout en répondant aux besoins en matière d'abris d'urgence, la Fédération internationale a lancé un programme qui fournira à 7 500 familles des abris sûrs et améliorés, jouissant d'un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement. En plus de construire des logements temporaires en bois, la Fédération internationale aidera les familles qui rentrent chez elles si l'endroit est sûr. La Fédération internationale aidera aussi les familles à retourner sur leurs terres une fois que les débris auront été déblayés et les aidera à réparer les maisons qui peuvent être sauvées.

**Santé et assistance.** Avant même le séisme, les indicateurs d'Haïti en matière de santé étaient parmi les pires des Amériques. Haïti avait le taux le plus élevé de mortalité infantile et maternelle de la région, la pire malnutrition et le taux

1. Le processus de promesses de dons a eu lieu durant le Sommet à New York et au cours des semaines suivantes. L'aperçu final, communiqué à tous les participants le 31 mai, comprend les informations fournies par 18 Sociétés nationales (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Colombie, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Hong Kong, Islande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas et Suède) et d'autres promesses de dons multilatérales reçues par la Fédération internationale d'un grand nombre de Sociétés nationales.

2. Ces chiffres évolueront régulièrement et sont exacts au 20 septembre.

le plus élevé de VIH et de sida. Le pays a en outre un système de santé faible : l'État n'assurait que 20 % des soins de santé. Nombre de personnes touchées ont eu accès pour la première fois de leur vie à des soins de santé formels et gratuits dans le cadre de l'intervention suite au séisme.

Alors que la Fédération internationale a commencé, durant la première année de l'intervention, par se concentrer sur le soutien aux services de santé curatifs, elle passera ensuite à la mobilisation communautaire et au changement de comportement, à l'appui des objectifs à long terme de la Croix-Rouge haïtienne, qui comprennent le renforcement de ses capacités en matière de lutte contre le VIH et le sida et de son programme actuel de recrutement des donneurs de sang.

**Eau et assainissement.** Chaque jour, plus de 300 000 personnes à Port-au-Prince reçoivent de l'eau des partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ce soutien, associé à de nombreuses activités d'assainissement et d'hygiène, a fortement contribué à prévenir les épidémies après la catastrophe. Le séisme n'est pas la principale cause des besoins en eau et en assainissement. Avant le 12 janvier 2010, 63 % des Haïtiens avaient un accès régulier (mais pas nécessairement suffisant) à l'eau potable. Seuls 17 % de la population avaient accès aux services d'assainissement, et la diarrhée aqueuse causait entre 5 et 16 % des décès d'enfants.

La nécessité d'adopter une approche à long terme pour renforcer les capacités d'Haïti en matière d'eau et d'assainissement est évidente. Depuis le séisme, la Fédération internationale collabore très étroitement avec le service national des eaux, la DINEPA (Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement). Cette collaboration se poursuivra au cours de la troisième année de l'opération, dans le but de transmettre avec succès des capacités institutionnelles de la Fédération internationale aux autorités publiques.

**Moyens de subsistance.** Comme les besoins en eau et en assainissement, les besoins relatifs aux revenus et aux moyens de subsistance en Haïti sont clairement antérieurs au séisme. En 2009, diverses estimations suggéraient qu'entre 72 et 90 % des Haïtiens vivaient avec moins d'un dollar par jour. Cette pauvreté a inévitablement contribué à l'ampleur de la catastrophe de janvier et tout effort de relèvement doit s'y attaquer à chaque fois que possible. La planification est encore en cours, mais le programme de la Fédération internationale relatif aux moyens de subsistance sera intégré aux programmes relatifs au logement, et à l'eau et à l'assainissement. En termes de logement, il existe clairement des possibilités liées à la construction d'abris temporaires, à la réparation des maisons endommagées, et à l'évacuation et à la transformation des débris.

## **Pilier 2: préparation aux catastrophes**

Les préparatifs en vue de la saison des ouragans et des pluies sont en bonne voie. Cependant, d'autres facteurs peuvent encore provoquer de nouvelles crises d'ordre humanitaire. Il faudra plusieurs années pour réduire efficacement la vulnérabilité des communautés haïtiennes face aux dangers naturels.

## **Pilier 3: renforcement de la Société nationale**

Le renforcement continu de la Croix-Rouge haïtienne est au cœur du plan d'action de la Fédération internationale. La stratégie qui a été élaborée vise principalement à garantir que la capacité de la Société nationale suffise à continuer à répondre aux besoins des communautés frappées par le séisme. Cependant, elle touche aussi aux priorités à long terme de la Croix-Rouge haïtienne – priorités antérieures au tremblement de terre. Elle cherche, par exemple, à continuer de garantir le rôle directeur de la Croix-Rouge haïtienne dans la lutte contre le VIH et le sida dans le pays, et à étendre et à renforcer le programme de services de transfusion sanguine.

## **Maintenir la capacité opérationnelle**

L'opération de la Fédération internationale en Haïti est l'une des plus importantes de son histoire. Plus de 1 500 délégués internationaux ont participé à l'opération et plus de 13 000 tonnes de secours ont été apportées dans le pays. De plus, 17 Sociétés nationales ont des programmes bilatéraux en cours en Haïti. La portée de la capacité logistique et opérationnelle de la Fédération internationale restera constante durant tout le plan d'action, même si elle évoluera et mettra progressivement un accent plus important sur le relèvement dès 2011. La capacité de la Fédération internationale de soutenir les Sociétés nationales dans leurs opérations devra aussi être entretenue, en termes de services d'appui et de coordination du Mouvement.

Enfin, la Fédération internationale s'engage à poursuivre son engagement auprès de ses bénéficiaires. Déjà des centaines de milliers de survivants du séisme ont reçu des informations vitales sur le soutien dont ils peuvent bénéficier, ainsi que des avertissements et des conseils sur les risques qu'ils courent, par le biais du projet de communication aux bénéficiaires de la Fédération. Les premières réussites du partenariat Croix-Rouge et Croissant-Rouge/Trilogy pour les SMS et de l'émission hebdomadaire de la Radio Croix-Rouge haïtienne doivent devenir une pratique d'engagement durable avec nos partenaires les plus importants : les bénéficiaires.

## **Pilier 1 : opération Tremblement de terre**

---

**But:** les familles touchées par le séisme dans les zones urbaines et rurales voient leurs besoins humanitaires satisfaits et peuvent prendre des mesures pour retrouver leurs moyens de subsistance.

### **Stratégie pour les opérations de secours à long terme en Haïti**

Immédiatement après la catastrophe, la Fédération internationale a déployé une équipe d'évaluation et de coordination sur le terrain (équipe FACT), et les Sociétés nationales membres ont été invitées à déployer des unités d'intervention d'urgence (Emergency Response Units – ERU) – des unités spécialisées indépendantes qui fournissent des services essentiels pour des périodes déterminées. Un total sans précédent de 21 ERU et trois autres équipes d'intervention ont été déployées en Haïti. En tout, 59 Sociétés nationales ont envoyé des représentants en Haïti durant les sept premiers mois de l'opération pour aider le personnel et les 1 500 volontaires de la Croix-Rouge haïtienne à fournir aux familles touchées des articles et des services dont le besoin se faisait cruellement sentir.

Sept mois après le séisme, quelque 1,5 million de personnes sont toujours déplacées. Des centaines de milliers de personnes vivent toujours dans des abris de fortune fragiles dans des camps spontanés surpeuplés, sans accès à l'eau ou à des installations sanitaires appropriées. Ce séisme se distingue des autres, non seulement en raison du grand nombre de décès et des dégâts qu'il a causés, mais aussi parce qu'il a paralysé Port-au-Prince, la capitale économique et civile du pays, fortement peuplée. Ces dernières décennies, Port-au-Prince était devenu le centre de toutes les activités en Haïti et des dizaines de milliers de personnes s'étaient installées là dans les bidonvilles des collines en quête de perspectives d'avenir, ce qui provoqué la stagnation économique des autres régions. Par conséquent, les répercussions du séisme, qui a frappé le cœur d'Haïti, sont amplifiées, faisant du relèvement un processus beaucoup plus complexe. C'est pourquoi, en raison de la complexité de l'opération et des menaces que représentent les ouragans et la pluie durant la seconde moitié de 2010, les activités de la phase d'urgence dans les domaines de la santé, des logements, de l'eau et de l'assainissement et des secours se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Simultanément, des activités de relèvement sont lancées lorsque les conditions le permettent dans les domaines des abris, de l'eau et de l'assainissement, et de la santé.

### **Développement et renforcement des opérations de relèvement**

Reconstruire les capacités locales d'intervention de façon à ce qu'elles soient meilleures qu'avant signifie construire des communautés plus sûres et plus résilientes. Nous ne remettons pas les populations dans des situations dangereuses. L'approche de la Fédération internationale en matière de relèvement après une catastrophe et de réduction des risques liés aux catastrophes est centrée sur l'élimination des vulnérabilités locales qui ont conduit à la catastrophe. Même à mesure que les projets de relèvement gagneront du terrain, nous conserverons la flexibilité nécessaire pour répondre simultanément à de nouvelles situations d'urgence. De mauvaises conditions météorologiques, des inondations ou de nouvelles secousses sismiques pourraient requérir une intervention de secours à court terme. Les activités de secours, de relèvement et de préparation aux catastrophes se déroulent simultanément.

## Pilier 1 : réalisations

### Secours

### Relèvement

**Secours :** les personnes les plus vulnérables touchées par le séisme ont accès à des articles non alimentaires essentiels qui leur permettent de reprendre leurs activités domestiques essentielles.

**Abris d'urgence :** en coopération avec les équipes de la Fédération internationale chargées des secours et de l'eau et de l'assainissement, un soutien technique sera fourni à 3000 familles avec une formation sur la façon d'utiliser au mieux les ressources actuelles en matière d'abris d'urgence et d'améliorer les conditions de vie sur le site.

**Logement :** simultanément à la réponse rapide aux besoins en abris d'urgence, nous fournirons des solutions d'hébergement à 7500 ménages au cours des 24 prochains mois.

**Logement :** la Fédération internationale soutiendra jusqu'à 3600 ménages par le biais de solutions d'hébergement, complétées par des interventions « eau et assainissement », afin de s'assurer que les familles se trouvent dans un environnement sûr et durable.

**Santé :** les risques sanitaires provoqués par la situation d'urgence seront réduits par la fourniture de soins de santé essentiels curatifs et préventifs, de services d'évacuation d'urgence, d'une éducation sanitaire communautaire ciblée et d'un soutien psychosocial.

**Santé :** avec la Croix-Rouge haïtienne et les partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous élaborerons et consoliderons des programmes communautaires de santé et de premiers secours de bonne qualité, en renforçant les capacités et dispensant des formations ciblées pour les volontaires et le personnel.

**Eau et assainissement :** le risque de maladies d'origine hydrique et liées à l'eau dans les zones touchées sera réduit par la fourniture d'eau potable.

**Eau et assainissement :** les besoins en assainissement de la population bénéficiaire seront satisfaits, notamment par la fourniture de latrines, qu'il soit possible ou non de creuser des fosses dans le sol.

**Eau et assainissement :** la DINEPA met en œuvre une stratégie d'approvisionnement en eau sur trois ans, qui a été élaborée en coopération avec la Croix-Rouge haïtienne et la Fédération internationale. Elle assume l'entière responsabilité du transport de l'eau par camion et fournit de l'eau aux communautés.

**Eau et assainissement :** nous aiderons jusqu'à 200000 personnes à améliorer leurs pratiques d'hygiène – en ciblant en particulier les femmes et les enfants – par le biais d'activités de promotion de l'hygiène et la diffusion de messages clés sur la santé et l'hygiène, sur les maladies liées à l'eau et aux excréments.

**Évacuation des débris :** la Fédération internationale, en collaboration avec ses partenaires, participera à l'évacuation des débris pour faciliter la mise en œuvre de programmes Croix-Rouge/Croissant-Rouge cruciaux, comme les abris temporaires, la réduction des risques liés aux catastrophes, l'eau et l'assainissement, ainsi que d'autres activités de relèvement.

**Moyens de subsistance :** les facteurs économiques et sociaux des communautés d'accueil sont propices à l'intégration de la population déplacée et à son acceptation par la communauté d'accueil.

**Communications aux bénéficiaires :** la capacité de la Fédération internationale et de la Croix-Rouge haïtienne de communiquer avec les communautés sinistrées à l'aide de médias et d'outils de sensibilisation a été renforcée.

**Violence sexiste :** des activités de programmes spécifiques visant à réagir activement à la violence sexiste dans le cadre opérationnel de la Fédération internationale sont mises en œuvre.



## Pilier 1 : produits par programme

### Secours

Quelque 80 000 familles auront reçu des articles non alimentaires essentiels (notamment des abris d'urgence) durant les six mois qui ont suivi la catastrophe.

Quelque 80 000 familles auront reçu un kit d'articles d'hygiène chaque mois jusqu'en décembre 2010.

### Logement

#### Secours

Environ 100 000 familles touchées ont des abris d'urgence sûrs afin de préserver leur bien-être physique et mental et leur dignité humaine, et de prévenir une détérioration accrue de la situation.

Quelque 3 000 familles reçoivent des orientations sur la façon d'utiliser au mieux le matériel de construction d'abris disponible et des améliorations sont apportées aux sites où les familles sont temporairement installées.

#### Relèvement

Un programme de logements temporaires sera mis en œuvre pour répondre aux besoins de 7 500 familles au cours des 24 prochains mois.

### Santé

#### Secours

Des soins médicaux et chirurgicaux, ainsi que des traitements de physiothérapie sont garantis par l'installation, dans les zones touchées par le séisme, d'hôpitaux de campagne des ERU et de dispensaires des unités de santé de base, qui ont la capacité de fournir des services essentiels de médecine, de chirurgie et de préhospitalisation à un maximum de 500 000 personnes.

#### Relèvement

Au moins 200 000 personnes des communautés touchées, notamment dans les camps pour déplacés internes, ont bénéficié de programmes d'éducation sanitaire. Elles ont accru leurs capacités et leurs connaissances dans les domaines de la lutte contre les épidémies, de la promotion de l'hygiène, de la lutte antivectorielle, des premiers secours et du soutien psychologique.

Les services de soins de santé curatifs et préventifs fournis par la Croix-Rouge haïtienne et les partenaires Croix-Rouge/Croissant-Rouge ont été bien coordonnés de façon à assurer l'utilisation optimale des ressources et une fourniture de services opportune et appropriée aux bénéficiaires.

## Eau

Secours	Relèvement	
Jusqu'à 200 000 personnes ont accès à l'eau potable dans les camps, les campements de fortune et les quartiers voisins, à Port-au-Prince, pendant 18 mois, avec au moins 5 litres d'eau potable par jour et par personne, le but étant d'atteindre 10 litres par jour et par personne et les normes SPHÈRE (15 litres) dans les camps de longue durée.	Les besoins en eau de 5 000 personnes vivant dans les rues à côté de leur maison endommagée sont satisfaits, notamment en améliorant la capacité de stockage de l'eau et en établissant des points d'eau.	Jusqu'à 40 000 personnes ont accès à l'eau potable autour de la ville, y compris les familles d'accueil (Léogâne, Jérémie, Les Cayes, Petit-Goâve, Grand-Goâve et alentours), grâce à la rénovation et à la réparation des réseaux d'approvisionnement en eau et/ou la création de nouvelles sources d'eau, selon les besoins – notamment le forage de puits instantanés, des sources, et le développement de petits réseaux.
	Les infrastructures de santé ont accès à une eau d'une qualité garantie et à l'assainissement, en coordination avec l'équipe « santé ».	Jusqu'à 3 600 familles bénéficiant de logements temporaires jouiront d'un approvisionnement durable en eau, notamment de nouvelles sources d'eau et de livraisons temporaires d'eau par camion si nécessaire.

## Promotion de l'hygiène

Secours	Relèvement
La prévention des maladies d'origine hydrique est accrue par la fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et de promotion de l'hygiène.	Les actions d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour les personnes vivant à Port-au-Prince et dans ses banlieues et/ou dans des familles d'accueil (environ 250 000 personnes) sont renforcées en créant, en formant et en soutenant des services des eaux, et accompagnées d'activités de promotion de l'hygiène et des pratiques domestiques d'assainissement.

## Assainissement

Secours	Relèvement	
Fournir et garantir des infrastructures d'évacuation des excréments avec des installations où faire la lessive dans les camps de fortune et les camps prévus et/ou pour la population touchée en général, notamment des latrines à fosse et des latrines surélevées, ainsi que des services de vidange pour un maximum de 280 000 personnes.	Satisfaction des besoins en assainissement (notamment par la réhabilitation et la construction de toilettes et de douches) de 40 000 personnes vivant dans la rue à côté de leur maison endommagée, sur la base d'évaluations.	La prévention des maladies d'origine hydrique est améliorée par la fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et de promotion de l'hygiène.
Entreprendre des travaux de drainage et de lutte antivectorielle dans les camps de fortune et pour les familles qui vivent dans la rue, pour un maximum de 200 000 bénéficiaires.		Assurer la gestion et l'élimination des déchets médicaux pour les équipes de soins de santé de base CR/CR.
		Réhabilitation et vidange des fosses septiques et des latrines existantes dans les écoles, les hôpitaux et autres infrastructures publiques occupées par des victimes du séisme.

## Pilier 2: préparation aux catastrophes

**Objectif:** les risques que représentent les futures crises potentielles pour la population ont été réduits en améliorant les mécanismes de gestion des catastrophes de la Croix-Rouge haïtienne, et en permettant aux comités régionaux et locaux de la Croix-Rouge haïtienne de conduire des activités de préparation appropriées afin de gérer les menaces des catastrophes naturelles annuelles et imprévues.

En plus de répondre aux conséquences du séisme, le deuxième pilier de ce plan d'action est centré sur des actions visant à renforcer la préparation en vue de la saison des ouragans par des mesures de réduction des risques liés aux catastrophes et de préparation. Avant le tremblement de terre, la Croix-Rouge haïtienne participait à plusieurs programmes de réduction des risques liés aux catastrophes dans différentes régions du pays, avec le soutien de Sociétés nationales sœurs. Le but de ce secteur est de s'appuyer sur ces capacités afin de garantir que toutes les zones vulnérables du pays soient prêtes à faire face à de futures catastrophes.

Sur le plan opérationnel, le plan de préparation aux catastrophes et de réduction des risques liés aux catastrophes se concentre sur deux principaux points. Les opérations liées au séisme continueront d'être gérées depuis Port-au-Prince, tandis que les autres seront couvertes par un centre opérationnel de gestion des catastrophes à Hinche. Le projet de préparation aux catastrophes et de réduction des risques liés aux catastrophes en Haïti vise à mettre en œuvre des activités de préparation qui aideront jusqu'à 425 000 personnes et couvriront des questions très importantes, notamment la saison des ouragans, la saison des pluies et les troubles civils potentiels.

### Pilier 2: réalisations et produits

**Préparation institutionnelle:** la préparation de la Croix-Rouge haïtienne est accrue par l'utilisation de la planification d'urgence et le renforcement de la logistique, de l'informatique/ des télécommunications et des capacités opérationnelles.

**Réduction des risques à base communautaire: renforcer la préparation des communautés par la réduction des risques.**

Les plans d'urgence sont renforcés entre les institutions, au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et au niveau du comité régional.

Les communautés et les camps de fortune très exposés à Léogâne, Jacmel et Port-au-Prince sont recensés et évalués.

Un centre opérationnel et logistique est créé.

Des systèmes simples d'alerte rapide pour les ouragans, les inondations et les épidémies sont mis sur pied dans les communautés et les camps de fortune recensés, et des activités appropriées de préparation sont définies et mises en œuvre.

Dix comités régionaux de la Croix-Rouge haïtienne sont renforcés.

Des stocks visant à répondre aux besoins de 25 000 familles sont constitués à l'avance.

Les communautés et les camps de fortune très exposés sont mieux préparés aux catastrophes.

Le système de communication radio est renforcé dans tout le pays, pour couvrir tous les comités du territoire.

Des activités d'atténuation des effets sont conduites dans les communautés et les camps de fortune très exposés.

La Fédération internationale et la Croix-Rouge haïtienne (en sa qualité d'auxiliaire du gouvernement) travaillent avec le gouvernement au renforcement du cadre juridique pour l'assistance internationale en cas de catastrophe, conformément aux Règles, lois et principes applicables aux actions internationales en cas de catastrophe.

## Pilier 3: renforcement de la Société nationale

**Objectif:** la Croix-Rouge haïtienne, tout en répondant aux besoins de la population touchée par le séisme, peut croître et se développer dans toutes les zones géographiques du pays, selon les lignes de son plan stratégique.

Conduit en collaboration étroite avec la direction de la Croix-Rouge haïtienne, et dans le but de la soutenir, le renforcement des capacités organisationnelles sera orienté vers la viabilité et s'accompagnera de la recherche d'autres possibilités de mobilisation de ressources. Bien que la stratégie décrive trois principaux domaines d'activité stratégiques, l'approche adoptée sera intégrée. Lorsque la Croix-Rouge haïtienne travaille dans une communauté touchée, c'est généralement le même visage de la Croix-Rouge qui fournit les services, et les mêmes volontaires qui travaillent dans les programmes de promotion de la santé ou de préparation aux catastrophes.

### Trois principaux domaines d'activité

Intervention en cas de catastrophe	Santé	Développement organisationnel
------------------------------------	-------	-------------------------------

Ce plan vise à renforcer à la fois les sections et le siège de la Croix-Rouge haïtienne, car chacun a besoin de l'autre pour réussir. Cette relation et la décentralisation, s'il y a lieu, du siège vers les comités régionaux, seront étudiées pour toutes les activités et priorités définies.

Tout en fournissant des services, la Croix-Rouge haïtienne mène aussi des activités de sensibilisation pour atteindre ses objectifs. De par leur portée locale et mondiale, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge peuvent contribuer, par leur nom et leur réputation, à faire progresser des questions que la seule fourniture de services ne peut pas changer, comme les droits communautaires, les questions foncières, l'assainissement et la santé, les constructions sûres et la planification de l'utilisation des terres. Une sensibilisation fondée sur les faits peut permettre d'apporter des changements directement utiles pour les personnes les plus vulnérables d'Haïti.

La promotion et le respect de nos Principes fondamentaux et de nos valeurs humanitaires sont indispensables pour que la Croix-Rouge haïtienne soit vue comme un acteur impartial, neutre et indépendant et pour aider les partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à remplir leur mandat local. Des programmes opérationnels fondés sur nos Principes fondamentaux et nos valeurs humanitaires, et qui les respectent, sont essentiels pour démontrer l'avantage relatif de la Croix-Rouge haïtienne par rapport à d'autres acteurs humanitaires.

### Pilier 3: réalisations et produits

Formation à la préparation aux catastrophes à base communautaire	Amélioration de la santé communautaire à l'échelon national	Création d'une unité de gestion de projet au siège
Formation en matière de préparation institutionnelle aux catastrophes	La Croix-Rouge haïtienne joue un rôle central dans les efforts nationaux visant à prévenir la propagation et à atténuer l'impact du VIH et du sida en Haïti.	La Croix-Rouge haïtienne a un flux de revenus fiable.
Fourniture et entretien d'équipements essentiels dans les sections.	Les services de transfusion sanguine de la Croix-Rouge haïtienne sont facilement accessibles dans tout le pays.	La gestion des volontaires est plus efficace.

## Liens avec le Plan d'action pour le relèvement et le développement nationaux en Haïti

Plan d'action pour le relèvement et le développement nationaux en Haïti	Plan d'action de la Fédération internationale
<b>4.1 Reconstruction territoriale</b> 4.1.1 Reconstruction des zones dévastées 4.1.3 Préparation en vue de la saison des ouragans et gestion des risques liés aux catastrophes	<b>Pilier 3:</b> Établir une Société nationale de la Croix-Rouge haïtienne forte  <b>Pilier 2:</b> Préparation en vue de la saison des pluies et des ouragans
<b>4.2 Reconstruction économique</b> 4.2.1 Production agricole 4.2.2 Investissements et accès au crédit 4.2.3 Secteur privé	<b>Pilier 1:</b> Moyens de subsistance
<b>4.3 Reconstruction sociale</b> 4.3.1 Logements pour la population : temporaires et permanents 4.3.2 Création d'emplois à forte intensité de main-d'œuvre 4.3.5 Soins de santé, sécurité alimentaire et alimentation, eau et assainissement	<b>Pilier 1:</b> Abris d'urgence et temporaires <b>Pilier 1:</b> Moyens de subsistance <b>Pilier 1:</b> Santé <b>Pilier 1:</b> Eau, assainissement et promotion de l'hygiène <b>Pilier 1:</b> Questions transversales
<b>4.4 Reconstruction institutionnelle</b> 4.4.2 Reprise des activités des administrations centrales : salaires, déménagement, équipement	<b>Pilier 3:</b> Établir une Société nationale de la Croix-Rouge haïtienne forte

## Intégration des programmes en faveur des personnes sinistrées

Aux fins des programmes, trois grands groupes doivent être pris en considération :

Personnes vivant dans des camps spontanés, qui auront certainement besoin de services essentiels à long terme, jusqu'à ce que d'autres solutions d'hébergement soient finalisées.	Personnes vivant à l'intérieur ou près de leur maison endommagée, qui espèrent y retourner lorsqu'elle pourra être réparée ou reconstruite.	Personnes ayant quitté Port-au-Prince et vivant dans des communautés d'accueil, et les familles d'accueil elles-mêmes.
---	---	--

Ces groupes n'ont pas nécessairement les mêmes besoins, et les facteurs à prendre en considération varient en fonction des populations. Certains camps seront plus exposés aux inondations, certains seront déplacés; certaines familles ont plus de ressources, d'autres compétences, des réseaux plus forts. Les programmes individuels seront dans la mesure du possible adaptés à la situation spécifique qu'ils visent à améliorer.

Les personnes se déplacent en fonction de divers facteurs de rejet et d'attraction, notamment la disponibilité des ressources, des services et des emplois. Ces déplacements peuvent également entraîner la dispersion des familles, augmentant les pré-occupations en matière de protection. Nos programmes influenceront sur ces déplacements et nous devons tenir compte de ce facteur dans nos décisions relatives aux programmes. Les efforts visant à établir et à soutenir des communautés plus fortes et plus durables loin des zones urbaines contribueront à réduire les vulnérabilités futures et permettront un relèvement plus efficace et plus complet.

## Aperçu financier du plan d'action

**Objectif de l'appel: 314329971 francs suisses** en espèces, en nature ou en services sont requis pour soutenir le plan d'action de la Croix-Rouge haïtienne et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Au 24 septembre 2010, 229,5 millions de francs suisses au total avaient été levés pour couvrir ce budget, soit **une couverture de 73 % de l'appel**. Les 2 560 967 francs suisses demandés pour aider la Fédération internationale ou les Sociétés nationales à assurer la coordination interinstitutions des secteurs des abris et des articles non alimentaires ont déjà été couverts par divers donateurs.

Programme	Budget
Secours (1)	57 362 076
Santé	6 843 227
Eau et assainissement	36 910 005
Eau et assainissement, et santé, à Léogâne	10 976 327
Abris (2)	62 718 559
Moyens de subsistance	9 843 264
Pilier 2 : préparation aux catastrophes et gestion des interventions en cas de catastrophe	14 858 960
Pilier 3 : renforcement de la Société nationale	17 559 885
Coordination du Mouvement	3 883 161
Communication	4 442 775
Unités d'intervention d'urgence (3)	19 445 615
Gestion dans le pays	1 869 795
Services d'appui	16 143 826
Logistique	20 655 098
Camp de base et sécurité	27 352 367
Soutien du bureau de zone/de Genève	3 465 030
<b>Budget total du plan d'action</b>	<b>314 329 971</b>
Coordination du secteur des abris	2 560 967

(1) Le programme de secours comprend les activités relatives aux abris d'urgence.

(2) Comprend la fourniture d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour les logements temporaires.

(3) Valeur estimée des ERU selon les informations disponibles en avril; actuellement en cours de révision.

## Comment nous travaillons

**Dans toutes ses activités d'assistance aux personnes les plus vulnérables, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'efforce de respecter le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe, et la Charte humanitaire et les Normes minimales pour les interventions lors de catastrophes (Projet Sphère).**

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge vise à inspirer, encourager, faciliter et promouvoir, en toutes circonstances, toute forme d'activité humanitaire des Sociétés nationales, dans le but de prévenir et de réduire les souffrances humaines, et ainsi de contribuer à préserver et à promouvoir la dignité humaine et la paix dans le monde.

**[www.ifrc.org](http://www.ifrc.org) Sauver des vies,  
changer les mentalités.**



Le travail de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est guidé par la Stratégie 2020, qui présente trois objectifs stratégiques :

1. Sauver des vies, protéger les moyens d'existence et renforcer le relèvement après les catastrophes et les crises.
2. Promouvoir des modes de vie sains et sûrs.
3. Promouvoir l'intégration sociale et une culture de non-violence et de paix.

# Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Humanité** / Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

**Impartialité** / Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

**Neutralité** / Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

**Indépendance** / Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

**Volontariat** / Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

**Unité** / Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

**Universalité** / Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.



Pour de plus amples informations sur cette publication de la Fédération internationale :

**En Haïti :**

- Marcel Fortier, représentant de la Fédération en Haïti, Courriel : marcel.fortier@ifrc.org
- Stephen McAndrew, chef des opérations en Haïti Courriel : stephen.mcandrew@ifrc.org

**En République dominicaine :**

- Alexandre Claudon, représentant régional pour les Caraïbes latines Courriel : alexandre.claudon@ifrc.org

**Au Panama :**

- Ruben Cano, coordonnateur de l'équipe de soutien à Haïti Courriel : ruben.cano@ifrc.org
- Lorenzo Violante, conseiller de programme pour l'opération en Haïti Courriel : lorenzo.violante@ifrc.org
- Ilir Caushaj, coordonnateur régional de la logistique Courriel : ilir.caushaj@ifrc.org
- Lourdes Perez, déléguée chargée de la mobilisation des ressources Courriel : lourdes.perez@ifrc.org

**À Genève :**

- Pablo Medina, coordonnateur des opérations pour les Amériques, Courriel : pablo.medina@ifrc.org
- Coordination du secteur des abris : Courriel : shelterhaiti2010@gmail.com; vous pourrez aussi obtenir des informations et des rapports sur le secteur des abris à l'adresse suivante : [www.shelterhaiti.org](http://www.shelterhaiti.org)

**Des rapports, des nouvelles et d'autres documents utiles figurent sur notre site :**

[www.ifrc.org/fr/what/disasters/response/haiti/](http://www.ifrc.org/fr/what/disasters/response/haiti/)

